Page 1

(WSP)

Nova™ Fongicide

Sachets hydrosolubles

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Myclobutanil 40 %



AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

GRANULES SOLUBLES

CONTENU NET: 140 g (4 sachets hydrosolubles de 140 g chacun)

(Overpack)



Nova™ Fongicide

GROUPE 3 FONGICIDE

Sachets hydrosolubles

COMMERCIAL (AGRICOLE) GRANULES SOLUBLES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Myclobutanil 40 %

Nº D'HOMOLOGATION 22399 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS VENDRE LES SACHETS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

CONTENU NET: 0,56 kg (4 sachets hydrosolubles de 140 g chacun)

Corteva Agriscience Canada Company Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE Calgary, AB T2C 5G91-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Page 3

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques. Irritant pour les yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Peut causer une irritation du nez, de la gorge et de la peau. Produit nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux ou la peau et **NE PAS** inhaler le brouillard de pulvérisation.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Garder à portée de main l'équipement de protection individuelle suivant afin de pouvoir l'utiliser immédiatement en cas d'urgence (comme un bris de l'emballage, un déversement ou une panne du matériel) : une combinaison à l'épreuve des produits chimiques, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un casque à l'épreuve des produits chimiques et un respirateur.

Appliquer uniquement au moyen d'une rampe d'aspersion, d'un matériel de chimigation ou d'un pulvérisateur portatif ayant fait l'objet des réglages appropriés selon les instructions de l'étiquette.

Utilisation interdite aux particuliers et aux personnes non certifiées.

NE PAS utiliser en zone résidentielle. On entend par zone résidentielle un site où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après la pulvérisation, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des bâtiments publics ou de tout autre endroit où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé.

Équipement de protection individuelle

Porter des lunettes de protection, des gants à l'épreuve des produits chimiques remontant jusqu'au milieu de l'avant-bras ou aux coudes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un chapeau à large bord, une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un pantalon long et un vêtement à manches longues et un respirateur pendant le mélange, le chargement et l'application du produit. Le pantalon ou la combinaison doit retomber par-dessus les chaussures pour éviter toute infiltration.

Enlever l'équipement de protection immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants et des chaussures avant de les retirer. Dès que possible, se laver soigneusement et changer de vêtements. Jeter les vêtements et les matériaux absorbants imbibés du produit concentré ou très contaminés. **NE PAS** les réutiliser. Laver les autres vêtements souillés séparément à l'eau chaude avant de les réutiliser. Se laver les mains et le visage soigneusement après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

NE PAS entrer sur un site traité dans les 12 heures suivant l'application du produit, quel que soit le type de culture (sauf si un délai de sécurité plus long est conseillé. Porter des gants, un vêtement à manches longues, un pantalon long, un chapeau et des bottes de travail pour entrer dans les sites et les serres traités, y compris pour la récolte, la taille, l'éclaircissage, l'égourmandage ou pour toute autre pratique agricole dans le site traité. **NE PAS** appliquer le produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Les personnes non protégées doivent être évacuées du site à traiter. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à entrer dans le site de traitement pendant l'application.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Page 4

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-àbouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères ciblées. **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site et la rive du plan d'eau.

NE PAS laisser les effluents ni les eaux de ruissellement provenant des serres ou des champignonnières contenant ce produit pénétrer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs ou d'autres eaux.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec au-dessus de 0 °C. Ne pas enlever le sachet du contenant à moins que ce ne soit pour utilisation immédiate. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

- 1. Lorsque tous les sachets hydrosolubles ont été utilisés, rendre le suremballage inutilisable.
- 2. Éliminer le suremballage conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
- 3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territoriale. En cas de déversement et de nettoyage de déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territoriale de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)



Nova™ Fongicide

GROUPE 3 FONGICIDE

Sachets hydrosolubles

COMMERCIAL (AGRICOLE)

GRANULES SOLUBLES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE LIVRET AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Myclobutanil 40 %

Nº D'HOMOLOGATION 22399 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX

NE PAS VENDRE LES SACHETS HYDROSOLUBLES INDIVIDUELLEMENT

CONTENU NET: 0,56 kg (4 sachets hydrosolubles de 140 g chacun)

Corteva Agriscience Canada Company Suite 240, 115 Quarry Park Rd. SE Calgary, AB T2C 5G9 1-800-667-3852

[™] Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

Page 6

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Dangereux pour les humains et les animaux domestiques. Irritant pour les yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Peut causer une irritation du nez, de la gorge et de la peau. Produit nocif s'il est avalé, inhalé ou absorbé par la peau. **ÉVITER** tout contact avec les yeux ou la peau et **NE PAS** inhaler le brouillard de pulvérisation.

Appliquer le produit sur les cultures agricoles seulement si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles ou des sites récréatifs, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

Garder à portée de main l'équipement de protection individuelle suivant afin de pouvoir l'utiliser immédiatement en cas d'urgence (comme un bris de l'emballage, un déversement ou une panne du matériel) : une combinaison à l'épreuve des produits chimiques, des gants à l'épreuve des produits chimiques, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un casque à l'épreuve des produits chimiques et un respirateur.

Appliquer uniquement au moyen d'une rampe d'aspersion, d'un matériel de chimigation ou d'un pulvérisateur portatif ayant fait l'objet des réglages appropriés selon les instructions de l'étiquette.

Utilisation interdite aux particuliers et aux personnes non certifiées.

NE PAS utiliser en zone résidentielle. On entend par zone résidentielle un site où des personnes, y compris des enfants, pourraient être exposées pendant ou après la pulvérisation, notamment à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu, des bâtiments publics ou de tout autre endroit où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé.

Équipement de protection individuelle

Porter des lunettes de protection, des gants à l'épreuve des produits chimiques remontant jusqu'au milieu de l'avant-bras ou aux coudes, des chaussures à l'épreuve des produits chimiques, un chapeau à large bord, une combinaison à l'épreuve des produits chimiques par-dessus un pantalon long et un vêtement à manches longues et un respirateur pendant le mélange, le chargement et l'application du produit. Le pantalon ou la combinaison doit retomber par-dessus les chaussures pour éviter toute infiltration.

Enlever l'équipement de protection immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants et des chaussures avant de les retirer. Dès que possible, se laver soigneusement et changer de vêtements. Jeter les vêtements et les matériaux absorbants imbibés du produit concentré ou très contaminés. **NE PAS** les réutiliser. Laver les autres vêtements souillés séparément à l'eau chaude avant de les réutiliser. Se laver les mains et le visage soigneusement après avoir manipulé ce produit et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

NE PAS entrer sur un site traité dans les 12 heures suivant l'application du produit, quel que soit le type de culture (sauf si un délai de sécurité plus long est conseillé. Porter des gants, un vêtement à manches longues, un pantalon long, un chapeau et des bottes de travail pour entrer dans les sites et les serres traités, y compris pour la récolte, la taille, l'éclaircissage, l'égourmandage ou pour toute autre pratique agricole dans le site traité. **NE PAS** appliquer le produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Les personnes non protégées doivent être évacuées du site à traiter. Seuls les utilisateurs portant un équipement de protection individuelle sont autorisés à entrer dans le site de traitement pendant l'application.

PREMIERS SOINS

Page 7

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-àbouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les oiseaux et les petits mammifères ciblées. **TOXIQUE** pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons sans pulvérisation prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI**. L'utilisation de ce produit peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par exemple, sols sableux) ou encore où la nappe phréatique est peu profonde. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site et la rive du plan d'eau.

NE PAS laisser les effluents ni les eaux de ruissellement provenant des serres ou des champignonnières contenant ce produit pénétrer dans les lacs, les ruisseaux, les étangs ou d'autres eaux.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et sec au-dessus de 0 °C. Ne pas enlever le sachet du contenant à moins que ce ne soit pour utilisation immédiate. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

- 1. Lorsque tous les sachets hydrosolubles ont été utilisés, rendre le suremballage inutilisable.
- 2. Éliminer le suremballage conformément à la réglementation provinciale/territoriale.
- 3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territoriale. En cas de déversement et de nettoyage de déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/territoriale de réglementation responsable.

Page 8

INFORMATION GÉNÉRALE

Le fongicide Nova est un fongicide systémique à l'action à la fois curative (post-infection) et préventive (pré-infection). Son action est optimale lorsqu'il est appliqué de façon régulière dans un programme de pulvérisation préventive.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Comme ce produit n'est pas homologué pour utilisation dans un habitat aquatique, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer les organismes aquatiques nuisibles.

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe d'aspersion doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'un pulvérisateur pneumatique

NE PAS appliquer durant les périodes de calme plat ni quand le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des végétaux à traiter. À l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs, couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans le site de traitement (d'après les lectures prises à l'extérieur du site, côté face au vent).

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Le Fongicide Nova se présente sous forme de granulés solubles emballés dans un sac hydrosoluble scellé. **NE PAS** ouvrir ni percer le sac hydrosoluble sans raison. **NE PAS** utiliser un sac hydrosoluble qui a été ouvert ou percé. Si, en ouvrant le contenant, il y a des sacs brisés, éviter tout contact avec le produit et ne pas l'inhaler. Porter une combinaison et des gants à l'épreuve des produits chimiques et un respirateur pour éliminer les sacs hydrosolubles brisés selon les instructions de la rubrique **ÉLIMINATION**.

Mélanges en réservoir

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI

LIRE ATTENTIVEMENT TOUTES LES INSTRUCTIONS AVANT L'APPLICATION. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE OU DES DOMMAGES AUX CULTURES. Attendre 120 jours entre la dernière application et la plantation de légumes-feuilles ou de céréales, et 210 jours entre la dernière application et la plantation de légumes-racines ou toute autre culture ne figurant pas sur l'étiquette sur le site de traitement.

Mélange

Les sachets de fongicide Nova compris dans ce suremballage sont hydrosolubles. Ne pas les laisser se mouiller avant de les ajouter au réservoir du pulvérisateur. Ne pas manipuler les sachets avec des mains ou des gants mouillés. Toujours resceller le sac afin de protéger les sachets non utilisés. Ne retirer les sachets hydrosolubles du suremballage que pour les ajouter directement au réservoir du pulvérisateur.

Ajouter par agitation dans le réservoir du pulvérisateur le nombre requis de sachets non ouverts tel que déterminé par les recommandations de dosage. Selon la température de l'eau et le degré d'agitation, les sachets devraient se dissoudre complètement en cinq minutes environ à partir du moment où ils ont été ajoutés à l'eau. Les produits à base de cuivre mélangés au fongicide Nova réduisent l'efficacité du fongicide.

Compatibilité

Veuillez noter - Ne pas ajouter les sachets directement dans des huiles diesel ou des huiles d'été. Les sachets sont solubles dans l'eau, pas dans l'huile. Le réservoir du pulvérisateur doit être exempt de résidus d'huile de pulvérisations antérieures. Ne pas ajouter de sachets aux solutions de pulvérisation contenant du bore sinon du chlore libre pourrait être libéré lorsque le plastique des sachets devient insoluble.

Application

Une pulvérisation uniforme est essentielle pour assurer une bonne suppression de la maladie. Le fongicide Nova est une fongicide systémique et son action ne sera pas affectée si la pluie tombe au moins une heure après l'application. Ce fongicide à une action à la fois systémique et locale.

Appliquer à la dose recommandée en utilisant un volume de pulvérisation maximal de 1 000 L par hectare, sauf indication contraire.

Délais de sécurité

Culture	Activité	Délai de sécurité* (jours)
	Éclaircissage	12
	Cueillette manuelle	5
Pommes, cerises (douces et acides), pêches, nectarines	Émondage manuel, dépistage des organismes nuisibles, pincement, palissage, conduite, désherbage manuel, étayage, lutte contre les animaux, cueillette mécanique (cerises seulement)	0,5
	Cueillette manuelle	14
poires	Éclaircissage	12
	Autres activités	0,5
Asperges	Toutes	2
	Écimage-rognage et incision annulaire	14
Raisin	Cueillette et émondage manuels, conduite, éclaircissage, palissage, effeuillage	7
	Irrigation manuelle, dépistage des organismes nuisibles, désherbage manuel	0,5
Fraises	Cueillette manuelle, pincement, émondage, conduite	2

Culture	Activité	Délai de sécurité* (jours)
	Irrigation, paillage, dépistage des organismes nuisibles, désherbage manuel	0,5
Amélamakan	Cueillette manuelle, émondage manuel, éclaircissage manuel	3
Amélanches	Dépistage des organismes nuisibles, entretien des haies, irrigation, désherbage manuel	0,5
Oeillets	Toutes	17
Arbres et arbustes ornementaux d'extérieur: poiriers et pommetiers (à floraison), troènes, cornouillers, fusains, aubépines, genévriers (avec et sans floraison), chèvrefeuilles, lilas, pommetier (à floraison); cultures de pépinière : frênes, amélanchiers	Toutes	0,5
Roses ornementales d'extérieur	Toutes	11
Fleurs et arbustes ornementaux d'extérieur: iris, roses, roses trémières, phlox	Toutes	12
Pâturin des prés cultivé pour ses semences	Récolte et transplantation du gazon en plaques traité, tonte, arrosage, irrigation, aération, fertilisation, taille manuelle, désherbage mécanique, dépistage des organismes nuisibles, ensemencement	0,5
Roses, gerbéras, asters, chrysanthèmes, géraniums, poinsettias de serre (en pot)	Toutes	0,5
Roses, gerbéras, asters, chrysanthèmes, géraniums de serre (coupés)	Toutes	1
Poivrons, tomates et concombres de serre, aubergine	Toutes	0,5
Roses, gerbéras, asters, chrysanthèmes de pépinière (en pot)	Toutes	0,5
Roses, gerbéras, asters, chrysanthèmes de pépinière (coupés)	Toutes	12

Jour auquel l'exposition cutanée donne lieu à une marge d'exposition ≥ 100 ou valeur minimale du délai de sécurité indiquée sur l'étiquette de 1 ou 0,5 jour

MODE D'EMPLOI

Pommes					
Une meilleure su	Une meilleure suppression des maladies homologuées est réalisée lorsqu'on applique le fongicide Nova selon				
un échéancier de	e 7 à 10 jours.				
Maladie Taux de Nova (g/ha) Recommandations d'utilisation					

TAVELURE Préfloraison	340	Commencer les applications au stade de la pointe verte ou lorsque les conditions environnementales sont favorables à l'apparition de la tavelure. Appliquer le fongicide Nova seul ou mélangé en réservoir à raison de 3 kg par hectare de Fongicide Dithane™ Rainshield.
Floraison et postfloraison	340	Utiliser le fongicide Nova mélangé en réservoir à raison de 3 kg par hectare de Fongicide Dithane Rainshield pour assurer une meilleure suppression de la tavelure et des maladies d'été.
Post-infection (Préfloraison seulement)	340	Le fongicide Nova procure une suppression post-infection ou une action curative de 96 heures. Appliquer le fongicide Nova le plus tôt possible après la période d'infection puis effectuer une seconde application de Nova fongicide 7 jours plus tard. Poursuivre le traitement avec un calendrier de pulvérisations régulières de fongicide Nova ou un programme préventif régulier. Le fongicide Nova réprimera les spores dans les lésions établies après deux applications ou plus.
OÏDIUM	340	Commencer les applications au stade du bouton vert et continuer jusqu'au second (pommes seulement) couvert de pulvérisation. Si l'oïdium était répandu l'année précédente, appliquer le fongicide Nova au début du stade du bouton vert. Des pulvérisations additionnelles post second couvert peuvent être nécessaires si les variétés sont plus vulnérables ou si l'infestation est grave.
ROUILLE DE VIRGINIE et ROUILLE DU COGNASSIER	340	Commencer l'application au stade du bouton rose et continuer jusqu'au second couvert de pulvérisation.

RESTRICTIONS

Ne pas effectuer plus de 6 applications par année avec un minimum de 7 jours entre les applications. Ne pas effectuer d'applications de fongicide Nova dans les 14 jours avant la récolte. Consulter les étiquettes du Fongicide Dithane™ Rainshield pour connaître les intervalles pré-récolte.

Raisins		
Maladie	Taux de Nova (g/ha)	Recommandations d'utilisation
OÏDIUM	200	Commencer les applications au stade préfloral et continuer selon un calendrier de 21 jours.
POURRITURE NOIRE DE LA VIGNE	200	Commencer les applications au stade préfloral et continuer selon un calendrier de 14 jours durant les périodes d'infection.

RESTRICTIONS

Ne pas effectuer plus de 5 applications par année avec un minimum de 14 jours entre les applications. Ne pas effectuer d'applications de fongicide Nova dans les 14 jours avant la récolte.

Fruits à noyau		
Maladie	Taux de Nova (g/ha)	Recommandations d'utilisation

CERISES DOUG	ES			
POURRITURE	340	Commencer les applications lorsque les fleurs s'ouvrent. Continuer les		
BRUNE DU		applications de fongicide selon un calendrier de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte.		
CERISIER DE				
FRANCE				
CERISES ACIDE	S			
POURRITURE	340	Commencer les applications à l'apparition des fleurs. Répéter les applications		
BRUNE		à intervalles de 10 jours. Lorsque la tâche des feuilles et l'oïdium représentent		
OÏDIUM		des problèmes graves, effectuer des applications additionnelles après la		
TACHE DES		récolte.		
FEUILLES				
Pêches et necta	rines			
	Taux de			
Maladie	Nova (g/ha)	Recommandations d'utilisation		
POURRITURE	340	Commencer les applications lorsque les premières fleurs s'ouvrent et répéter		
BRUNE		les applications à intervalles de 7 à 14 jours. En temps de pluie, répéter les applications tous les 4 ou 5 jours jusqu'à ce que les collerettes se détachent. Protéger les fruits mûrissants à l'aide d'applications de fongicide débutant 2 à 3 semaines avant la récolte.		
OÏDIUM	340	Commencer les applications après l'apparition des fleurs lorsque les collerettes se détachent. Répéter les applications à intervalles de 2 à semaines jusqu'à ce que la croissance apicale cesse.		
	plus de 6 applic	ations par année avec un minimum de 7 jours entre les applications. Ne pas Effectuer une rotation de fongicides recommandés afin de prévenir l'apparition		

Amélanchier à grappes				
Maladie	Taux de Nova (g/ha)	Recommandations d'utilisation		
OÏDIUM	11,3g de produit par 100 L d'eau	Appliquer au stade floraison, au stade petites baies vertes, et au stade baie verte; pulvériser jusqu'à dégoulinement.		

RESTRICTIONS

de résistance.

Ne pas appliquer plus de 340 g/ha.

Ne pas effectuer plus de 3 applications par année avec un minimum de 14 jours entre les applications. Ne pas appliquer le fongicide Nova dans les 14 jours avant la récolte.

Tomates de serre					
Taux de Maladie Nova (g/ha) Recommandations d'utilisation					
OÏDIUM	340	Utiliser un maximum d'une application par cycle de culture. Effectuer la première application le plus tôt possible après la première infection appliquer 1000 L d'eau/ha; ne pas appliquer 3 jours avant la récolte.			

Concombres de	Concombres de serre				
Maladie	Taux de Nova (g/ha)	Recommandations d'utilisation			
OÏDIUM et POURRITURE NOIRE	340	Utiliser un maximum d'une application par cycle de culture. Appliquer dès l'apparition de la maladie. Ne pas appliquer 2 jours avant la récolte.			
Pâturin des prés	cultivé pour sei	mences			
Maladie	Taux de Nova (g/ha)	Recommandations d'utilisation			
OÏDIUM (Erysiphe graminis)	250	Pulvériser sur les feuilles. Faire un maximum de deux applications, avec un minimum de 14 jours entre les applications, une avant l'épiaison (15-20 cm de haut sans épiaison) et l'autre à épiaison de 50 à 100 %.			

AVIS À L'UTILISATEUR: LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Corteva Agriscience Canada Company dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Corteva Agriscience Canada Company n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Consulter l'étiquette principale du fongicide Nova avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

LIRE LES RESTRICTIONS CONCERNANT LA ROTATION DES CULTURES FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE COMPLÈTE AVANT D'UTILISER CE PRODUIT.

CULTURE	MALADIE	TAUX	RECOMMANDATIONS	RESTRICTIONS
Géraniums	Rouille (Puccinia pelargonii- zonatis)	340 g/1000 L d'eau	Appliquer dès l'apparition de la maladie, puis tous les 10 à 14 jours	Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison de croissance avec 10 jours entre les applications.
Poinsettias	Oïdium	280 g/1000 L d'eau	Appliquer dès l'apparition de la maladie, puis tous les 10 à 14 jours	Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison de croissance avec 10 jours entre les applications.
Asperges	Rouille	340 g/ha	Traitement post-récolte du feuillage; sol; 370 L d'eau/ha	Ne pas effectuer plus de 5 applications à intervalles de 7 jours
Roses coupées et en pot, gerbera, aster et chrysanthèmes (de pépinière ou de serre)	Oïdium (Sphaerotheca pannosa); (Erysiphe cichoracearum) et Rouille	340 g/1000 L d'eau	Appliquer le plus tôt possible après l'infection initiale. Appliquer en tant que pulvérisation à volume élevé jusqu'à ruissellement.	Ne pas effectuer plus de 6 applications par année (cultures en pot de pépinière et cultures de serre Cultures coupées de serre Nombre d'applications par cycle de culture = 4 avec

2024-2029 2024-05-15 Last approved: 2023-1557, 2024-01-19

Page 14

				10 jours entre les applications.
Plantes ornementales cultivées en pépinières :				
Amélanchier Frêne Chrysanthème Iris Rose trémière Phlox	Rouille	250-340 g/1000 L d'eau	Appliquer le plus tôt possible après l'infection initiale. Appliquer en tant que pulvérisation à volume élevé jusqu'à ruissellement.	Ne pas effectuer plus de 6 applications par année, avec 10 jours entre les applications.

:			1	ı
Oeillet	Rouille	540 g/		
		1000 L d'eau		
Dana tućusikus	Oveliens			
Rose trémière Phlox	Oïdium	340 g/ 1000 L		
Rose		d'eau		
Pommetier à	Rouille,	340 g/		
fleurs	oïdium et	1000 L		
licurs	tavelure	d'eau		
Poivrons de	Oïdium	340 g/ha	Appliquer le plus tôt	Ne pas effectuer plus d'une
serre		010 g/114	possible après l'infection	application par cycle de
			initiale. Appliquer 1500-	récolte. Ne pas appliquer le
			3000 L d'eau/ha.	fongicide Nova dans les 3
				jours avant la récolte.
Pommetier à	Rouille	340 g/	Appliquer le plus tôt	Ne pas effectuer plus de 6
fleurs, aubépine		1000 L	possible après l'infection	applications par année,
à fleurs,		d'eau	initiale. Appliquer en tant	avec 14 jours entre les
genévrier poire, à fleurs			que pulvérisation à volume élevé jusqu'à ruissellement.	applications. 10 jours entre les applications pour les
poire, a neurs			eleve jusqu'à ruissellement.	pommetiers.
Azalée/Rhodode	Oïdium	340 g/		ponimonoro.
ndron	Oldidili	1000 L		
Cornouiller		d'eau		
Fusain				
Chèvrefeuille				
Lilas				
Troène				
Cornouiller	Austlemann	0.40/		
Cornoullier	Anthracnose et	340 g/ 1000 L		
	Tache	d'eau		
	septorienne	a oaa		
Rose	Tache noire	340 g/	Appliquer le plus tôt	Faire un maximum de 4
		1000 L	possible après l'infection	applications par année avec
		d'eau	initiale. Appliquer en tant	10 jours entre les
			que pulvérisation à volume	applications.
			élevé jusqu'à ruissellement.	
Cerise douce	Oïdium	340 g/ha	Appliquer le fongicide Nova	Ne pas effectuer plus de 6
			à raison de 340 g/ha à	applications par année
			l'apparition des fleurs. Répéter les applications à	avec 7 jours entre les applications. Il est
			intervalles de 10 à 14 jours	important d'effectuer une
			au besoin, soit jusqu'à ce	application lorsque les
			que la croissance apicale	collerettes se détachent
			cesse. Appliquer 1000 L	afin de protéger les fruits.
			d'eau/hectare.	Ne pas appliquer 1 jour
				avant la récolte.
				Application terrestre
		0.45 "		seulement.
Fraises	Oïdium	340 g/ha	Commencer les	Ne pas effectuer plus de 6
			applications lorsque la	applications par saison de croissance avec 14 jours
			maladie apparaît pour la première fois ou lorsque les	entre les applications. Ne
			conditions favorisent le	pas appliquer le fongicide
	I		CONTRICTION TO TOTAL TO	pas appliquel le lollylolde

			développement de la maladie. Répéter les applications à intervalles de 14 à 21 jours.	Nova dans les 3 jours précédant la récolte.
Poires	Tavelure (Venturia pirina)	340 g/ha	Commencer les applications au stade de la pointe verte ou lorsque les conditions environnementales sont favorables à l'apparition de la tavelure. Répéter les applications à intervalles de 7 à 10 jours. Appliquer en tant que pulvérisation foliaire dans un volume de pulvérisation de 500 à 1000 L/eau.	Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison de croissance avec 14 jours entre les applications. Ne pas appliquer le fongicide Nova dans les 14 jours avant la récolte.
	Oïdium (Podosphaera leucotricha)	340 g/ha	Commencer les applications au stade du bouton rose et répéter au stade de la chute des pétales. Répéter les applications à un intervalle de 7 à 10 jours. Une couverture jusqu'à 4 semaines après la floraison peut être nécessaire sur les variétés très sensibles. Appliquer en tant que pulvérisation foliaire dans un volume de pulvérisation de 500 à 1000 L/eau.	Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison de croissance avec 14 jours entre les applications. Ne pas appliquer dans les 14 jours avant la récolte.
Cucurbitacées (Groupe de cultures 9) (courge cireuse, pastèque à confire, concombre des Antilles, gourde comestible, pomme et poire de merveille, concombre chinois, cantaloup, melon véritable, citrouille, courge d'été et d'hiver, pastèque)	Oïdium (Podosphaera xanthii)	175 g/ha	Appliquer dès l'apparition de la maladie. Effectuer une application additionnelle 10-14 jours plus tard. Appliquer dans un minimum de 250 L d'eau/ha.	Ne pas effectuer plus de 2 applications par année. Ne pas appliquer le fongicide Nova dans les 3 jours avant la récolte.

Sous-groupe 13- 07B: Petits fruits des genres Ribe, Sambucus et Vaccinium (y compris bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelle, groseille à maquereau) Gadelle, groseille à maquereau	Oïdium (Microsphaera vaccinii-bleuet) (Spaerotheca sp groseille à maquereau et gadelle) Rouille vésiculeuse du pin blanc (Cronartium ribicola)	340 g/ha	Appliquer dès l'apparition de la maladie. Effectuer une application additionnelle 7-14 jours plus tard. Les stades préfloraison, floraison et immédiatement après la floraison sont les moments les plus critiques pour supprimer l'oïdium et la rouille vésiculeuse du pin blanc. Appliquer dans un minimum de 250 L d'eau/ha.	Ne pas appliquer plus de 340 g/ha. Ne pas effectuer plus de 3 applications par saison de croissance. L'intervalle prérécolte pour la récolte manuelle est de 6 jours, sauf pour le bleuet nain qui est de 4 jours. L'intervalle prérécolte pour la récolte mécanique est de un jour.		
Sous-groupe 13- 07A: Mûres et framboises. (y compris framboise et mûre)	07A : Mûres et framboises. (y compris framboise et mûre) (Spaerotheca sp) ui ui sp) ui ac pl in flc le si A		Appliquer dès l'apparition de la maladie. Effectuer une application additionnelle 7-14 jours plus tard. Les stades préfloraison, floraison et immédiatement après la floraison sont les moments les plus critiques pour supprimer l'oïdium. Appliquer dans un minimum de 250 L d'eau/ha.	Ne pas appliquer plus de 340 g/ha. Ne pas effectuer plus de 3 applications par saison de croissance. L'intervalle prérécolte pour la récolte manuelle est de 6 jours. L'intervalle prérécolte pour la récolte mécanique est de un jour.		
	Rouille jaune (Phragmidium spp.)	175 g/ha	Commencer les applications dès le débourrement lorsque la repousse est 3 à 4 pouces ou dès l'apparition des postules de rouille jaune. Appliquer avec au moins 250 L/ha d'eau. Faire des applications à un intervalle de 10 à 14 jours. Utiliser l'intervalle le plus court dans les cas de maladies graves. Consulter un spécialiste de la gestion des cultures agricoles pour des recommandations locales des utilisations supplémentaires.			
Raisins	Répression de l'anthracnose (Elsinoe ampelina)	340 g/ha	Appliquer en tant que pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète. Commencer l'application lorsque les nouvelles pousses sont de 3 à 8 cm de long et	Ne pas effectuer plus de 5 applications par saison de croissance avec un minimum de 14 jours entre les applications. Ne pas appliquer dans les 14 jours avant la récolte.		

Page 18

			continuer selon un calendrier d'application. Répéter I 'application à intervalles de 14 jours.	
Haricots Secs (Phaseolus vulgaris)	Suppression de rouille (<i>Uromyces</i> appendiculatus. syn. <i>U.</i> phaseoli)	340 g/ha	Appliquer dès que les conditions météorologiques sont favorables au développement de la rouille ou lorsque les premières pustules de rouille sont présentes. Continuer les traitements si les conditions demeurent favorables. Appliquer sous forme de pulvérisation foliaire dans 300 litres d'eau pour assurer une couverture complète du feuillage.	Ne pas effectuer plus de 3 applications par saison de croissance avec 7 à 10 jours entre les applications. Ne pas appliquer dans les 30 jours avant la récolte. Ne pas pénétrer ni permettre à des travailleurs de pénétrer dans les zones traitées pendant les 2 jours qui suivent le traitement pour le dépistage et 12 heures pour toute autre activité.
Aubergine de serre	Oïdium (Leveillula taurica; Oidium neolycopersici)	340 g/ha	Commencer les applications le plus tôt possible après l'infection initiale. Maximum d'un application par cycle de culture. Appliquer par pulvérisation foliaire dans un volume de pulvérisation maximal de 1000 L d'eau/ha.	Avant la récolte : 3 jours
Artichaut Globe	Oïdium (Erysiphe cichoracearum and Leveillula taurica)	280 g/ha	Commencer les applications lorsque la maladie apparaît pour la première fois ou lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Répéter les applications à intervalles de 14 jours. Pour de meilleurs résultats, utiliser au moins 1 000 L de volume de pulvérisation.	Ne pas effectuer plus de 6 applications par saison de croissance avec 14 jours entre les applications. Avant la récolte : 3 jours

ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION

Il est nécessaire de respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière des habitats terrestres vulnérables (comme les prairies, les régions boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce vulnérables (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

	Culture		Zone tampon sans pulvérisation (mètres) requise pour la protection des habitats suivants :				
Méthode d'application			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens et marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m		
	Pâturin des prés cultivé pour semences		0	0	1	0	0
	Fraises						
	Sous-groupe 13- 07B : Petits fruits des genres Ribe, Sambucus et Vaccinium (y compris bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelle, groseille à maquereau)						
	Sous-groupe 13-07A: framboises et mûres		1	0	1	1	1
Pulvérisateur	Haricots secs, asperges						
agricole	Arbustes de genévrier						
	plantes ornementales cultivées en pépinières (en pot et coupés): roses, gerbéras, asters, chrysanthèmes, œillets.						
	plantes ornementales cultivées en pépinières (plantes courtes et petits arbustes): roses, iris, roses trémières, phlox, géraniums, poinsettias, azalée/rhododendron, cornouiller, Fusain, chèvrefeuille, lilas, troène						
	Artichaut Globe						
Pulvérisateur pneumatique	Sous-groupe 13- 07B: Petits fruits des genres Ribe, Sambucus et Vaccinium (y compris bleuet en corymbe, bleuet nain, gadelle, groseille à maquereau)	Début de la croissance	2	0	2	1	1
	Sous-groupe 13-07A: framboises, mûres						
	Amélanchier à grappes	Fin de la croissance	1	0	1	1	1

Page 20

Arbre de genévrier	Début de la croissance	2	0	3	1	1
	Fin de la croissance	1	0	2	1	1
Raisin	Début de la croissance	3	0	4	1	2
	Fin de la croissance	2	0	2	1	1
Pommes, pêches, nectarines, cerises (douces et acides), poires Plantes ornementales cultivées en pépinières (arbustes): roses, azalée/rhododendron, fusain, chèvrefeuille, lilas, troène	Début de la croissance	4	0	5	2	2
Plantes ornementales cultivées en pépinières (arbres): amélanchier,						
frêne, cornouiller, pommetier à fleurs, aubépine à fleurs, genévrier à fleurs, poiriers à fleurs	Fin de la croissance	2	0	3	1	1

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit [, avec les exceptions suivantes,] selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, Nova Fongicide contient un fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à Nova Fongicide et à d'autres fongicides du groupe 3. Au fil du temps, il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme une activation du métabolisme. Il est recommandé de suivre des stratégies adaptées à la gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides:

• Le cas échéant, utiliser Nova Fongicide ou les fongicides du même Groupe 3 en alternance avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes agents pathogènes.

Page 21

- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides ou des bactéricides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides ou les bactéricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes de l'acquisition d'une résistance. Informer Corteva Agriscience Canada Company en présence d'une baisse possible de sensibilité à Nova Fongicide chez l'agent pathogène. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un mode d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations sur une culture ou un agent pathogène précis relativement à la gestion de la résistance aux pesticides et à la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

TM Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées